

Prier au fil des Heures.

Pour vous un chrétien pratiquant c'est un chrétien qui??? Va à la messe le dimanche. Bien!
Un Chrétien super pratiquant, alors c'est un Chrétien qui va à la messe ??? Tous les jours. Très bien.

Un Chrétien super pratiquant et très, très pieux, c'est un Chrétien qui va à la messe tous les jours ???, qui dit son chapelet, fait au moins une heure d'adoration par semaine.... Très, très bien... Vous êtes bons!

Et si ce Chrétien super pratiquant et très, très pieux participe en plus aux offices des fraternités monastiques de Jérusalem, ou de tout autre monastère, on se dit qu'il doit avoir la vocation...

Hein qu'on pense un peu comme ça!

Pour nous la messe passe en premier, et les offices, ça vient par-dessus le marché pour les forcenés de la prière, pour ceux qui ont - ou qui auraient voulu avoir - LA vocation...

Mais, pourquoi la célébration des offices serait-elle réservée aux religieux? Pourquoi c'est inscrit comme ça dans notre tête? Car quand on regarde l'histoire de l'Église, ce n'est pas du tout cela qui apparaît. Tout au long du premier millénaire, la messe n'était pas célébrée tous les jours, mais les fidèles se rassemblaient pour les laudes et les vêpres. Et si on avait demandé à un Chrétien du haut Moyen Âge de choisir, pour sa prière quotidienne, entre la messe et l'Office, il aurait choisi... l'Office... Étonnant pour nous hein!

Comme ce soir nous sommes réunis pour approfondir la liturgie des Heures, je vous propose tout d'abord un bref parcours historique - qui nous permettra de découvrir la signification de ces offices dans la vie de l'Église, puis nous verrons comment celle-ci est vécue ici, en Jérusalem.

1. Parcours historique

A. Aux sources de la liturgie des Heures.

Nous remontons bien sûr à Jésus qui a prié avec son peuple au rythme de la liturgie juive (matin, midi et soir; ce qui est somme toute assez naturel et commun à toutes les religions, surtout pour le matin et le soir) avec le chant des Psaumes, des textes bibliques, des intercessions et des bénédictions. Les premiers chrétiens, qui étaient aussi des enfants d'Israël, ont continué dans cette ligne. Et Paul va dans ce sens : *Récitez entre vous des Psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés; chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur.* Le Seigneur pour Paul, c'est le Christ ressuscité. Pour le célébrer, des hymnes et des cantiques nouveaux vont être composés, avec une créativité débordante - nous en chantons encore certains aujourd'hui; vous en avez au début de notre psautier.

Ces hymnes vont se diffuser très rapidement, mais tous n'étaient pas bien inspirés, et certains véhiculaient plutôt des hérésies. Ainsi dans le port d'Alexandrie au IV^e s, les dockers vont travailler au rythme du *hit* de l'époque, la Thalie, une chanson du prêtre Arius qui niait la divinité du Christ. C'est un exemple, mais devant la profusion de ce qu'Eusèbe de Césarée appelle des *psalmoi*

idiotikoi, des psaumes idiots, c'est-à-dire bizarres, étranges, car étrangers - étrangers à la foi -, l'Église va revenir à l'utilisation massive des psaumes et des cantiques bibliques. Elle adopta alors le psautier, ce livre de prières juives et en fit LE livre de la prière chrétienne. Et 2000 ans plus tard, le psautier est encore utilisé par toutes les familles liturgiques - et Dieu sait s'il peut y avoir de la variété entre elles pour le reste...

Bien sûr nous ne prions pas les psaumes tout à fait comme nos frères Juifs, puisque nous les chantons avec Jésus. Les psaumes nous permettent en fait de nous glisser dans sa prière au Père et pour le monde (il a chanté chacun des psaumes et cela a nourri son lien avec le Père); ils nous permettent également de le prier et de le contempler, car plusieurs psaumes parlent de lui...

B. Comment cette liturgie des Heures s'est élaborée?

Le plus ancien document chrétien, rédigé entre 50 et 70, et donc contemporain ou même antérieur aux évangiles, la *Didachè* nous parle de la prière des chrétiens trois fois par jour (dans la ligne du rythme juif). Il faut attendre le 3^e s. pour que cette prière s'organise de façon un peu plus systématique. C'est comme le printemps, ça foisonne de tous cotés, et il faudra un peu de temps pour que toutes les initiatives s'harmonisent. Je vous donne juste deux exemples :

En Égypte, berceau du monachisme, on parle de la prière du matin, du midi, du soir et de la nuit. En Afrique du Nord, on rajoute la 3^e et la 9^e heure et on sait que les psaumes étaient chantés sous forme de répons (soliste/chœur ou deux chœurs en alternance). Le soir, une prière va se mettre en place pour accompagner l'allumage de la lumière, nécessaire pour pouvoir lire et prier : c'est l'ancêtre du Lucernaire.

Voici ce que prescrit à ce sujet la Tradition Apostolique, un écrit du 3^e s :

Quand le soir est venu, un diacre apporte une lampe; et debout au milieu des fidèles, l'évêque rendra grâce... et il priera ainsi : Nous te remercions Seigneur, par ton Fils Jésus Christ notre Seigneur, par qui tu as brillé sur nous et nous as révélé la lumière inextinguible. Ainsi donc, quand nous sommes arrivés au terme de la journée et au commencement de la nuit, et que nous avons joui de la lumière du jour que tu as créé pour notre joie, et puisque maintenant par ta grâce, la lumière du soir ne nous fait pas défaut, nous te louons et nous te glorifions par ton Fils, Jésus Christ notre Seigneur...

Le soleil levant du matin et la lampe du soir (célébrés lors des laudes et des vêpres) symbolisent le Christ lumière du monde. Les Heures de la journée vont rappeler la Passion, comme dans l'évangile de Marc; la 3^e heure évoque aussi la descente de l'Esprit à la Pentecôte. La prière de la nuit prend, elle, une couleur eschatologique : elle dit l'attente du Christ Époux par l'Église épouse. Ces temps de prière disséminés au fil des heures du jour ont pour but d'envelopper de prière toute la journée, toute la vie du Chrétien, de le mettre en communion vivante et constante avec son Seigneur. Ce qu'on appellera par après la sanctification du temps.

S'agissait-il d'une prière publique ou privée? À cette époque, la question n'a pas tellement de sens. Les chrétiens priaient. Aux heures de persécution ou pendant le travail, chacun de son côté, mais quand on pouvait se rassembler, on le faisait car l'Église est communautaire. De toutes les façons, que ce soit seul ou en groupe, le fait est que les Chrétiens priaient; et ils priaient en communion les uns avec les autres, de cette communion que nous avons expérimentée lors de la dernière fin de semaine avec ces 24 heures pour les Chrétiens persécutés de par le monde.

C. Le tournant du quatrième siècle :

Avec la paix de Constantin en 313, la religion catholique devient officielle et son culte fait partie intégrante de la vie publique. On assiste à la mise en place de trois types d'offices. Deux qui émergent simultanément au 4^e siècle, puis un 3^e qui sera une synthèse des deux.

C.1. Comme les paroisses n'existaient pas encore, les fidèles se rassemblaient matin et soir autour de l'évêque dans sa cathédrale ; l'**office** qui y naît est donc dit **cathédral** : C'est un office populaire riche en symboles (lumière, encens, processions), avec plusieurs ministres (évêque, prêtres, diacres, lecteurs, psalmistes...). C'est un office de louange et d'intercession et pas une liturgie de la parole, donc généralement sans lecture ni homélie.

Pour le chant, le répertoire fixe et limité permet la participation de tous; il est adapté à l'Heure célébrée. Il y a un psaume d'introduction, deux ou trois hymnes, psaumes ou cantiques bibliques. Puis le diacre proclame des litanies et l'évêque termine par la collecte et la bénédiction finale. Chacun part alors à son travail ou retourne à sa maison.

Pour le matin on a, comme psaume d'introduction, le psaume 62 (*Dieu, toi mon Dieu, je te cherche dès l'aurore, mon âme a soif de toi*) ou le psaume 50. Le soir, le psaume 140 accompagne l'allumage de lampes et l'offrande de l'encens. *Que l'élévation de mes mains soit un sacrifice du soir* est bien approprié, et nous faisons toujours cela.

À la fin du 4^e s, un rituel d'allumage des lampes est attesté lors des vêpres cathédrales, avec un chant d'action de grâces, le PHOS HILARON, notre *Joyeuse lumière*. Sans le savoir, vous chantez en fait une des premières hymnes chrétiennes. Saint Basile en parle au 4^e siècle en disant que cette hymne est tellement ancienne que personne ne sait qui l'a composée, mais que tous la chantent. Au niveau de l'esprit de ces offices, on remarque que la prière du matin est une offrande en commun tandis que les Vêpres ont un aspect plus pénitentiel avec un examen de conscience et un acte de contrition.

C.2. En même temps, des **offices** s'élaboraient aussi dans les **monastères** du désert **égyptien**.

Jean Cassien nous en donne une description : Il y avait un office le matin (au chant du coq, ce qui veut dire très tôt en Orient...) et un autre le soir. Chacun comprenait 12 psaumes (12 psaumes qui se suivent dans le psautier) avec prière privée, prosternation, collecte. Ils se terminaient également par une lecture et un commentaire de l'Écriture sainte. Ce qu'il n'y avait pas dans l'office cathédral, vous vous souvenez?

Dans les monastères fondés par saint Pacôme, la synaxe (la prière commune) se déroule ainsi - écoutez bien, vous allez être surpris: les moines continuent leur travail manuel (tressage de roseaux pour faire des corbeilles et des nattes), tandis que des frères désignés vont tour à tour à l'ambon réciter un passage de la Bible (psaume ou autre chose). Après chaque passage, les moines se lèvent, se prosternent, font le signe de croix et récitent le Notre Père, prient en silence et se rasseient pour la suite, tout en reprenant le tressage de leurs paniers : nous voyons ici que l'office monastique est plus une médiation de la sainte Écriture faite en commun qu'une liturgie. De toutes les façons leur prière se prolongeait au-delà de ces temps de rassemblement dans le secret du cœur - leur but étant que leur vie toute entière devienne prière.

C.3. Mais les moines n'habitaient pas que dans le désert. Épiphanie de Salamine nous dit vers 375 qu'il y a des **moines** qui résident en **pleine ville**. Déjà!!!! Ils ont leur tradition monastique pour l'office, mais comme ils sont aussi en contact avec l'office cathédral, une sorte de synthèse va se faire tout naturellement, spécifique à chaque monastère... Tous gardent l'office au chant du coq hérité d'Égypte avec la psalmodie continue des 12 psaumes dont les derniers sont les psaumes 148-150. Mais ils lui adjoindront parfois un psaume fixe d'ouverture (notre invitatoire). Ils rajouteront au lever du jour un office copié sur l'office cathédral du matin, avec des psaumes fixes caractéristiques, les Psaumes 62, 50 et 89, ainsi que des louanges et des intercessions. Ces trois psaumes 62, 50 et 89 deviendront les psaumes des laudes dans l'office romain et dans la règle de saint Benoît.

Même processus pour l'office du soir où aux vêpres monastiques (psalmodie continue de 12 psaumes), on rajoute au moins le psaume 140 pour le lucernaire.

Comme les moines veulent prier sans cesse, ils vont rajouter encore quelques offices, les heures de tierce, sexte et nonne, et inventent l'office de complies avec l'examen de conscience qu'ils ont piqué aux vêpres cathédrales.

D. La suite de l'histoire...

Tout ça peut nous paraître un peu subtil, mais c'est fondamental pour comprendre l'évolution de la liturgie des différentes Églises. Dès le 4^e s, les choses sont posées et vont rester assez stables, avec bien sûr une évolution au fil du temps. L'Orient, en général, restera plus fidèle au cursus cathédral, tandis qu'en Occident la distinction entre les deux types d'offices s'estompera assez rapidement, tout en gardant une forte coloration monastique. Pourquoi? Tout simplement parce qu'au V^e s les grandes basiliques romaines étaient desservies par des moines ; au VI^e s, un de ces moines de Rome devint même pape, c'est le célèbre Grégoire le grand. Cela explique pourquoi le rite romain (rite de l'Église de Rome) sera imprégné de cet esprit monastique qu'il diffusera dans toute l'Europe au Moyen Âge lorsque les papes essaieront d'unifier la prière des fidèles, notamment avec la réforme grégorienne de Grégoire VII au XI^e s.

Sans pouvoir détailler, je veux mentionner que la prière des Heures, qui à l'origine était la prière de tous les fidèles, va devenir de plus en plus la prière du clergé (le bréviaire) et celle des consacrés. Les fidèles ne sont plus concernés par cela, hormis les vêpres du dimanche soir qui ont survécu en paroisse jusqu'à Vatican II au moins. C'est sans doute pour pallier à ce manque que sont apparues diverses formes de dévotions privées : chapelet, chemin de croix, heure sainte, neuvaines... toutes des bonnes choses, mais qui n'ont pas le caractère communautaire de l'office. Pour en revenir à ceux qui sont astreints à l'Office, vous entendez bien le vocabulaire, quand les clercs et les religieux ne peuvent être présents pour la célébration commune des Heures, ils sont tenus de dire l'Office en privé, quand ils le peuvent et du coup un certain décalage va s'installer : pour avoir le temps de travailler ou de voyager, ou par paresse parfois peut-être, on groupe certains offices, ce qui fait qu'on en vient à chanter vêpres à midi, matines à 18h... Ce qui amènera un certain flou et une grande perte de sens.

Le concile veut y remédier avec les indications de Sacrosanctum concilium; je cite le n° 88:

Puisque la sanctification de la journée est la fin de l'office, le cours traditionnel des Heures sera restauré de telle façon que les Heures retrouveront leur vrai temps dans la mesure du possible et qu'il soit tenu compte des conditions de la vie présente, surtout pour ceux qui s'appliquent aux œuvres de l'apostolat.

Du coup, le concile propose de faire passer le nombre des Heures de huit à cinq. Et le n° 94 : *Il importe, soit pour sanctifier véritablement la journée, soit pour réciter les Heures elles-mêmes avec fruit spirituel, que, dans la récitation des Heures, on observe le moment qui se rapproche le plus du temps véritable de chaque Heure canonique.*

La réforme de l'Office va ensuite tout faire pour revenir à la structure fondamentale des Heures, en ôtant les surcharges des siècles. On va également procéder à quelques réaménagements et ajouts tels que l'introduction d'une lecture scripturaire à chaque office (ce qui existait dans les offices monastiques, mais pas dans l'office cathédral), lecture suivie d'un répons et d'un cantique évangélique (le *Benedictus* aux laudes/le *Magnificat* aux Vêpres). L'Hymne est systématiquement placé au début de l'office pour en exprimer le thème.

De grands changements apparaissent enfin dans la récitation du psautier. Depuis le IV^e s, la coutume de la psalmodie continue perdurait dans les monastères. Certains essayaient de dire le psautier en entier chaque jour (selon l'idéal égyptien), jusqu'à ce que saint Benoît, plus modéré, répartisse les 150 psaumes sur une semaine, tradition qui se maintiendra jusqu'à Vatican II - et qui est toujours celle de la tradition juive. La réforme liturgique proposera une répartition sur un mois. Elle abandonnera également la psalmodie continue pour garder le principe cathédral de la sélection des Psaumes en fonction de l'Heure. Un grand nombre de cantiques bibliques sont intégrés à cette psalmodie, vous retrouvez cela dans notre psautier. Bien sûr ce sont des indications et une grande latitude est laissée à chaque famille religieuse pour construire et adapter son office en fonction de ces critères.

2. Quel sens pour nous aujourd'hui?

Ce parcours historique nous permet de saisir la pertinence des choix de frère Pierre Marie et des premiers frères et sœurs lors de la fondation de nos fraternités monastiques en 1975. En voulant être des moines au cœur des villes, ils furent plus des rénovateurs que des novateurs puisqu'il y avait des moines dans les cités dès le IV^e s. Dans le sillage de ces devanciers, nous avons voulu tenir compte de cette insertion citadine pour notre liturgie. Et ceci à plusieurs niveaux.

Au niveau du **rythme** tout d'abord. Du fait des horaires de travail des gens qui nous entourent et des frères et sœurs qui par leur travail sont solidaires des citoyens, nous n'avons pas opté pour les sept offices bénédictins, mais avons préféré la tradition tout aussi vénérable et encore plus ancienne des trois offices; avant le travail, pendant la pause du midi et après le travail.

Nous avons bien sûr gardé le schéma global hérité de la tradition monastique, mais nous avons étoffé les trois offices que nous avons conservés, leur donnant une certaine ampleur.

Je mentionne juste comme spécificité jérusalémite le fait que chaque office s'ouvre par une invocation à l'Esprit Saint, le chant du Trisagion qui nous met en communion spirituelle avec nos frères et sœurs d'Orient, les patristiques ou textes spirituels à chaque office, le commentaire de la première lecture à l'OMJ et bien sûr la mixité du chœur monastique et donc le chant polyphonique.

La répartition des psaumes nous est aussi spécifique; du fait de notre orientation monastique, nous en avons un peu plus que ce qui est proposé dans les recueils de la liturgie des Heures ou Prière du Temps présent, c'est tout à fait possible car l'Église laisse à chaque communauté une certaine latitude dans la construction de sa liturgie. Au fil du temps, je peux vous assurer combien ces offices sont une nourriture solide pour la foi.

Pierre Marie qui a toujours été attentif au **coté catéchétique et mystagogique de la liturgie** était très sensible et très attentif à ce que la liturgie permette aux fidèles de grandir dans la foi. Ses choix liturgiques se sont souvent fait en fonction de ce critère, c'est une des formes d'adaptation à la ville.

En effet, en pleine ville, nous ne pouvons pas vivre la liturgie comme les moines du désert, ce qui est l'orientation par exemple des moniales de Bethléem (à Chertsey) qui disent le psautier en une semaine à la façon des moines pachômiens.

Nous avons donc plutôt fait comme ces moines citadins qui ont intégrés des éléments de l'Office cathédral dans leur liturgie monastique : recours aux symboles de la lumière, de l'encens, pas mal de processions; participation de plusieurs ministres : Prêtres, diacres, acolytes, lecteurs...

En plein XX^e s, la femme a bien sa place avec les lectures, les commentaires de la Parole de Dieu à l'OMJ et les rites de la lumière - notamment l'allumage de la ménorah lors du lucernaire repris de la plus haute tradition liturgique.

Au niveau des chants également, le choix de la langue vernaculaire, le français icitte, pour que tous comprennent a pour but la participation de tous, tout comme le fait de proposer les partitions des chants.

Plein de petites choses qui en disent long sur l'esprit dans lequel cette liturgie veut être vécue : elle est la liturgie du peuple de Dieu dans son entier, et pas seulement des consacrés.

Et en ce domaine, nous sommes vos serviteurs, nous préparons la table et vous invitons au banquet. Pas seulement au banquet eucharistique qui est ouvert à tous, tandis que pour les autres offices, nous les célébrons entre nous, avec un petit cercle d'intimes. NON c'est la liturgie toute entière, dans sa richesse et sa diversité qui vous est offerte sur un plateau d'argent! Eucharistie du dimanche, eucharistie quotidienne et offices quotidiens... Notre désir est que vous vous nourrissiez et vous régalez autant que nous de ce festin que Dieu nous offre. Et en fait c'est exactement le souhait que formulait la présentation générale de la nouvelle liturgie des Heures mise en place après le concile : *Tel est l'enjeu de cette restauration de l'Office divin : que celui-ci redevienne en fait ce qu'il est en droit : la prière des Heures et la prière de l'Église.* De toute l'Église.

Je terminerai par une petite réflexion qui n'engage que moi, mais qui peut nourrir la votre. Et pour cela je partirai des paragraphes 83-84 de *sacrosanctum concilium* qui débutent le chapitre sur l'office divin :

83 L'office divin, œuvre du Christ et de l'Église

Le Grand Prêtre de la Nouvelle et Éternelle Alliance, le Christ Jésus, assumant la nature humaine, a introduit dans notre exil terrestre cet hymne qui se chante éternellement dans les demeures célestes. Il s'adjoint toute la communauté des hommes et se l'associe dans ce divin cantique de louange.

Toute la communauté des hommes et des femmes, c'est bien toute l'Église qui est liturge et pas seulement les clercs et les consacrés. La liturgie est le lieu, le milieu où le sacerdoce baptismal s'exprime et s'épanouit. Le paragraphe continue :

En effet, il continue à exercer cette fonction sacerdotale par son Église elle-même qui, non seulement par la célébration de l'Eucharistie, mais aussi ... par l'accomplissement de l'office divin, loue sans cesse le Seigneur et intercède pour le salut du Monde entier.

La fonction sacerdotale du Christ s'exerce dans son Église à travers la liturgie. Liturgie eucharistique bien sûr puisqu'elle est la source et le sommet de la vie de l'Église, mais pas seulement l'eucharistie. Le concile précise bien aussi *par l'accomplissement de l'Office divin.* Lors de la liturgie des Heures, en louant le Seigneur et en intercédant pour le salut du monde, les fidèles exercent pleinement leur sacerdoce baptismal. Le § 84 continue :

84. *L'office divin, d'après l'antique tradition chrétienne, est constitué de telle façon que tout le déroulement du jour et de la nuit soit consacré par la louange de Dieu. Lorsque cet admirable cantique de louange est accompli selon la règle par les prêtres ou par d'autres, délégués à cela par l'institution de l'Église, ou par les fidèles priant avec le prêtre selon la forme approuvée, alors c'est vraiment la voix de l'Épouse elle-même qui s'adresse à l'Époux ; et mieux encore, c'est la prière du Christ que celui-ci, uni à son Corps, présente au Père.*

C'est beau n'est-ce pas... Lorsque nous sommes réunis ensemble pour prier la liturgie des Heures, fidèles et prêtres, c'est la voix de l'Église-Épouse qui s'élève ; c'est la prière même du Christ que le Père reçoit par nos voix et par nos vies offertes à Dieu à travers cette sanctification du temps. La liturgie des Heures est un des lieux privilégiés pour l'épanouissement de notre sacerdoce baptismal, cela était bien vécu dans l'Église primitive où tous se rassemblaient matin et soir autour de l'évêque pour les offices. Un texte du IV^e s, les Constitutions apostoliques, nous dit bien à quel point c'était perçu comme essentiel à la vie de foi (II,59):

Quand vous donnez vos enseignements, évêques, ordonnez au peuple et exhortez-le à fréquenter l'église régulièrement matin et soir chaque jour, à n'y renoncer en aucune façon, mais à s'assembler continuellement et à ne pas affaiblir l'Église en s'abstenant et en faisant perdre un membre au corps du Christ. Car ce n'est pas seulement dit au bénéfice des prêtres, mais que chacun des laïcs entende ce qui a été dit par le Seigneur comme adressé à lui-même : Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse pas avec moi disperse. (Mt 12,30). Ne vous dissipez pas en ne vous assemblant pas, vous qui êtes membres du Christ... mais assemblez-vous chaque jour, matin et soir, pour chanter des psaumes et prier dans les maisons du Seigneur, récitant le matin le Ps 62 et le soir le Ps 140. Mais surtout le dimanche, jour de la résurrection du Seigneur, réunissez-vous avec encore plus d'assiduité, et élevez des louanges à Dieu.

Ce qui me frappe c'est que dans son effort d'aggiornamento, le concile nous ramène en fait à cette pratique de l'Église primitive, avant la cléricisation de l'office. Le concile qui a redonné aux laïcs toute leur place dans l'Église, le concile invite les laïcs à assumer cette place dans la liturgie. D'abord par une participation active, fr Thomas nous en a parlé. Mais aussi en les invitant à retrouver la grâce de la célébration des Heures. Le concile dit que les fidèles ont ici un espace de choix pour exercer pleinement leur sacerdoce baptismal.

Et cela m'interpelle fortement. Vous connaissez comme moi les tensions entre laïcs et clercs vis-à-vis du sacerdoce qui agitent et blessent toujours notre Église. Et je me demande si la remise à l'honneur de la liturgie des Heures, en plus d'être une louange à Dieu, ce qui est son but premier, ne pourrait pas contribuer à résorber ces tensions. Si les fidèles vivaient pleinement leur engagement, à la manière des fidèles du IV^e s, une sorte de rééquilibrage se ferait par rapport au sacerdoce ministériel. Chacun ayant sa place, il n'y aurait plus d'espace pour des rivalités stériles.

Je ne dis bien sûr pas que l'évolution de la liturgie des Heures et sa cléricisation progressive est la cause de la crise actuelle de l'Église, c'est bien plus vaste et complexe..., je dis que vivre

sérieusement la liturgie des Heures peut être un remède salutaire à cette crise. Ce n'est pas pareil... C'est en tous les cas un souhait du concile, souhait qui hélas n'a pas été tellement entendu. Mais déjà ici, vous êtes plusieurs à vivre de cette réalité. Ensemble nous donnons corps à ce nouveau visage de l'Église, pour la joie de Dieu et le salut du monde.

Après toutes ces paroles, il est temps de passer à la mise en pratique et de chanter les vêpres, avec le rite de la lumière, le psaume 140, dans l'action de grâces pour Dieu qui nous donne la possibilité et le goût de le célébrer...